ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES:

ACCOMPAGNEMENT À PROBLÉMATISATION DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES (APSP)

PROCEDURE D'INSCRIPTION

ETAPE 1



Préinscription à faire en cliquant sur le lien du formulaire disponible dans la rubrique "**Modalités et délais d'accès à la formation**".

Compléter le formulaire en ligne, pour recevoir un mail automatique accusant réception de votre demande.

ETAPE 2

Le règlement de la formation doit être effectué 30 jours avant l'entrée en formation. Sans, vous ne pourrez pas y participer.



FINANCEMENT PERSONNEL OU EMPLOYEUR

Etablissement d'un devis envoyé directement au stagiaire ou à l'employeur selon le cas.

OU

FINANCEMENT OPCO

Etablissement d'une convention de formation envoyée directement à l'employeur pour une demande de prise en charge

ETAPE 3

Renvoyer le devis ou la convention de formation datée et signée, par mail, à l'ISFEC AFAREC IdF





ETAPE 4

Ouverture du parcours de formation à partir de 12 stagiaires minimum.

Envoi d'une convocation 10 jours avant le ler jour de formation

